Rennes (35) : la mairie déploie une “Brigade anti-incivilités” pour pour “chasser les incivilités et verbaliser leurs auteurs”

10/01/2024 à 15h01



Sur le perron du palais Saint-Georges, plusieurs agents se regroupent aux côtés de Nathalie Appéré, maire de Rennes. Ces hommes en bleu font partie de la nouvelle section de la police municipale, baptisée Brigade anti-incivilités (B.A.I) et dirigée par la Ville de Rennes.Cette brigade est compsoée de 17 agents, 14 d’entre eux étaient auparavant chargés de la surveillance de la voie publique et du contrôle de stationnement.

En poste depuis le 1er janvier 2024, la B.A.I intervient dans **trois domaines principaux :**

- **La lutte contre les comportements inappropriés et irrespectueux** : atteinte à la tranquillité des habitants (nuisances sonores, regroupements gênants…), comportements inappropriés, violences sexistes…
- **Le respect de l’espace public** : tags et stationnement gênants, affichage sauvage, jets de mégots, déjection

canines et mictions…
- **La lutte contre les dépôts sauvages et les déchets** sur la voie publique.

Ces policiers doivent avant tout signaler les incivilités et sensibiliser les habitants aux droits et devoirs de chacun en matière de propreté urbaine, de respect des infrastructures publiques et de protection de l’environnement. Ils ont aussi le pouvoir de verbaliser les contrevenants puisqu’ils sont assermentés.

Actu Rennes